



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



sésame

PARCOURS
EMPLOI
SPORT
ANIMATION

DOSSIER DE PRESSE



Jean-Michel Blanquer

Ministre
de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse
et des Sports

Depuis le début de la crise sanitaire dont chacun mesure les conséquences économiques mais aussi sociales qui touchent la jeunesse de plein fouet, le Gouvernement est déterminé à ne laisser aucun jeune sans solution ni perspective d'avenir. Proposer des mesures adaptées à leur situation, à leur niveau de qualification, à leurs besoins, c'est l'objectif premier du plan #1jeune1solution qui est la pierre angulaire du plan de relance de notre pays.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a tenu à contribuer à cet effort collectif en misant fortement sur l'emploi sportif dont l'attractivité n'est plus à démontrer auprès des jeunes.

C'est pourquoi nous avons décidé, avec Roxana Maracineanu, d'investir la moitié des 122 M€ du plan de relance du sport pour l'emploi des 16-25 ans et l'accompagnement des plus fragiles vers une formation diplômante aux métiers du sport et de l'animation.

Très concrètement, le ministère s'engage à financer jusqu'à 7 500 emplois qui viendront appuyer le monde associatif sportif et accompagner une reprise de la pratique pour le plus grand nombre. Le ministère s'engage aussi à former les éducateurs sportifs et les animateurs de demain grâce au dispositif Sésame : avec un accompagnement personnalisé, le ministère financera le parcours de 6 000 jeunes vers une qualification professionnelle et un métier en lien avec leur passion pour le sport.

Parce qu'il est un formidable moteur pour transmettre les valeurs qui nous rassemblent, aidons les jeunes à construire leur avenir avec le sport !



Roxana Maracineanu

Ministre déléguée
chargée des Sports

C'est un effort inédit mais plus que nécessaire en faveur de l'emploi sportif pour les jeunes que le Gouvernement a acté au travers du plan de relance. Le secteur de l'emploi sportif est non seulement dynamique et résilient à la crise mais il est aussi très attractif pour les jeunes toujours plus nombreux à vouloir s'orienter et s'investir dans des formations menant aux métiers du sport.

Aussi dans cette période de crise, Jean-Michel Blanquer et moi, voulons à tout prix leur offrir de nouvelles perspectives. La montée en puissance du dispositif Sésame, initié par le ministère chargé des Sports, en est le parfait exemple. Près de 9000 jeunes en ont déjà bénéficié depuis 2015 et la plupart d'entre eux bénéficient aujourd'hui d'un emploi comme éducateur sportif ou animateur. Pourtant, ces jeunes étaient en décrochage scolaire, en fragilité professionnelle ou dans une grande précarité sociale.

Grâce à Sésame et au monde du sport, ils ont trouvé une place et un avenir dans notre société.

Notre promesse est d'accompagner, d'ici 2022, 6000 nouveaux jeunes vers les métiers du sport. Des jeunes qui, une fois formés, pourront rejoindre des associations sportives et contribuer ainsi à la relance du sport sur l'ensemble des territoires.

Dithia, Guilhem, Belinda, Jean-Michel, Aucéane, Kavi et tant d'autres jeunes avaient perdu confiance en eux, avaient décroché et aujourd'hui ils ont trouvé leur voie. Pour de nombreux jeunes, le sport est avant tout une passion. Grâce à Sésame, nous souhaitons leur permettre de conjuguer passion et emploi.

Avec SÉSAME, l'État ouvre un avenir pour les jeunes dans le domaine du sport et de l'animation

En cette période de difficultés économiques, l'emploi des jeunes est une préoccupation fondamentale et une priorité pour le Gouvernement. Pour accompagner les jeunes de 16-25 ans sur le chemin de l'emploi au sortir de la crise de la COVID-19, des mesures nouvelles et conjoncturelles avec des moyens conséquents sont d'ores et déjà mis en œuvre au sein du plan de relance déployé par l'État.

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports soutient ainsi l'emploi sportif avec le financement de 5 000 emplois dans le monde associatif par le biais de son opérateur, l'Agence nationale du Sport, auxquels s'ajoutent 2 500 emplois supplémentaires sur deux ans financés à hauteur de 40 M€ par le plan de relance de l'État. Ces emplois, essentiellement d'éducateurs sportifs, permettent le développement des pratiques sportives sur les territoires, dans les clubs et dans les instances territoriales des fédérations sportives

Initié par le ministère chargé des Sports, le dispositif SÉSAME cible plus spécifiquement la qualification des jeunes en difficulté par le biais d'un parcours individualisé avec un accompagnement adapté et personnalisé et/ou une aide financière. Ce dispositif qui a prouvé son efficacité fait, lui aussi, l'objet d'une forte accélération dans le cadre du plan [#1jeune1solution](#). Aux 3 000 jeunes sans qualification déjà bénéficiaires de cet accompagnement, le plan de relance de l'État permettra de doubler le nombre de jeunes formés d'ici 2022 avec une aide dédiée de 12 M€ issus du plan de relance.

SÉSAME, c'est quoi ?

Initié par le ministère chargé des Sports en 2015 et désormais intégré dans les mesures de relance gouvernementales, le dispositif SÉSAME (Sésame vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement) a pour objectif **d'accompagner des jeunes vers une formation d'éducateur sportif ou d'animateur et de faciliter leur insertion.**

Dans le cadre du plan de relance qui offre l'opportunité de renforcer ce dispositif, SÉSAME est intégré au plan [#1jeune1solution](#) et **permettra d'accompagner 6000 jeunes de 16 à 25 ans dans le cadre du plan de relance** d'ici 2022 vers une qualification et une insertion professionnelle dans le sport et l'animation.

IL PERMET D'OFFRIR À CES JEUNES UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ :



INFORMATION



POSITIONNEMENT



PRÉ-QUALIFICATION



FORMATION



SUIVI PAR UN RÉFÉRENT

Un accompagnement personnalisé et/ou une aide financière peuvent être mis en place.

SÉSAME pour qui ?

SÉSAME est destiné aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap, ayant un projet professionnel dans les métiers de l'encadrement sportif ou de l'animation et répondant à l'un des critères suivants :

- Résidant au sein d'un Quartier Politique de la Ville (QPV) ou d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR),
- Ou rencontrant des difficultés sociales
- Ou en situation de décrochage scolaire ou sorti du système scolaire sans diplôme qualifiant
- Ou ayant une pratique sportive de haut niveau

Dans la limite des critères d'éligibilité, un jeune peut bénéficier du dispositif SÉSAME et d'un accompagnement quel que soit son statut :

PROFIL DES JEUNES



- Envisageant un projet professionnel dans le secteur de l'animation et du sport ;
- Motivés pour l'encadrement des activités physiques et sportives ou des activités socioculturelles ;
- Justifiant d'une première expérience dans le sport ou l'animation ;
- Pratiquant une activité physique régulière voire la compétition dans une discipline sportive (si le projet concerne l'encadrement sportif) ;
- Répondant aux exigences d'honorabilité prévues pour l'encadrement des activités sportives ou socioculturelles.

STATUT DES JEUNES



- En recherche d'emploi ;
- En service civique ;
- En contrat aidé, PEC, CIE (Parcours emploi compétences, Contrat initiative emploi) ;
- En contrat d'apprentissage ;
- En contrat de professionnalisation ;
- Stagiaire de la formation professionnelle ;
- Sportif de haut niveau.

Il lui suffit de contacter le correspondant local SÉSAME :

www.sports.gouv.fr/sesame

Le jeune peut également s'adresser à sa mission locale, son club sportif, son bureau d'information jeunesse... et il sera orienté vers le correspondant local SÉSAME.

Une démarche de diagnostic personnalisé est proposée à chaque jeune bénéficiaire qui permet de définir précisément avec lui son projet professionnel en identifiant les étapes nécessaires : pré-qualification, remobilisation, remise à niveau dans les compétences de base, immersion professionnelle, formation qualifiante, afin d'accéder à un emploi dans le secteur. Une aide financière est possible sur tout ou partie de ces actions.

Remise à niveau ou pré-qualification

- Module de découverte professionnelle / préformation
- BAFA / BAFD
- PSC1
- Diplômes fédéraux sportifs, BNSSA
- ...

Formations qualifiantes

- CQP (Certificat de qualification professionnelle)
- CPJEPS (Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)
- BPJEPS (Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)
- DEJEPS (Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)
- ...



De nombreux acteurs peuvent intervenir conjointement tout au long du parcours **SÉSAME** :

- Les services de l'État (DRAJES, Direccte, SDJES) et les établissements publics nationaux sous tutelle du ministère
- Le service public de l'emploi (Pôle Emploi, missions locales...)
- Les associations sportives, de la jeunesse et de l'éducation populaire (CROS, CDOS, CRAJEP, clubs...), les associations Profession Sport
- Les réseaux d'information et d'orientation des jeunes (CRIJ, BIJ, CIO...), Cap Emploi, EPIDE, Écoles de la 2^e chance...
- Les collectivités territoriales
- Les OPCO (Opérateurs de compétences) pour l'aide aux financements des employeurs associatifs
- ... ainsi que toute autre structure susceptible de promouvoir les différents outils mis à disposition par l'État pour accompagner l'emploi et la professionnalisation.

Ces acteurs interagissent pour le repérage des jeunes, le repérage des emplois potentiels, l'organisation de l'offre de pré-qualification et de formation en lien avec le positionnement des jeunes, la sécurisation du parcours des jeunes, le financement du parcours ou l'orientation des jeunes vers les financements possibles ainsi que leur suivi.

Les accompagnements peuvent débuter tout au long de l'année.

SÉSAME en chiffres

Depuis 2015, le dispositif SÉSAME a bénéficié à **9 000 jeunes** avec des résultats probants :



Les bénéficiaires SÉSAME sont pour 55 % issus des QPV.

En 2020 : **3 155 jeunes** étaient présents dans le dispositif.



Témoignages



Dithia - 18 ans

« J'ai arrêté l'école l'an passé alors que j'étais engagée dans un bac STMG en sport étude avec option football, car je ne me retrouvais plus dans le système scolaire. Mon objectif a toujours été de travailler dans le monde du sport, notamment avec des enfants pour leur faire découvrir et aimer le football, le sport que je pratique depuis toute petite et encore aujourd'hui en club. Après quelques mois sabbatiques, j'ai assisté à une réunion d'information à Romainville (93) au cours de laquelle on nous a présenté différents dispositifs de formation ou d'accompagnement à l'emploi, dont le dispositif SÉSAME qui semblait correspondre à mon profil. J'ai été prise en charge l'été dernier avec une remise à niveau scolaire, des mises en situation m'ont aussi permis d'apprendre à monter des projets, des budgets puis j'ai passé des tests physiques – tests d'exigences préalables (TEP) – pour me préparer à rentrer en formation BPJEPS Activités Physiques pour Tous ce printemps afin de devenir éducatrice sportive. Je sais que je serai accompagnée jusqu'à ce que je trouve du travail. Depuis que j'ai intégré le dispositif, j'ai rencontré d'autres jeunes avec qui j'ai créé une association de futsal à Romainville qui me permet de promouvoir le football féminin mais aussi le handisport. Cela me tient à cœur, tout comme j'espère pouvoir à terme former et accompagner le plus de jeunes possibles et les aider si possible à devenir de grands champions. SÉSAME, c'est pour moi une grande réussite, un épanouissement et une formidable opportunité. »



Aucéane - 21 ans

« Il y a trois ans, j'étais encore cheffe de rang dans un restaurant, j'avais un travail stable, mais dans lequel je ne m'épanouissais pas. J'avais une passion, le sport, que je voulais concilier avec ma vie professionnelle. J'ai quitté mon travail, je me suis inscrite à la mission locale de Vitrolles et j'ai été orientée vers le dispositif SÉSAME qui m'a permis de suivre différentes formations - certificat de qualification professionnelle animateur de loisir sportif, BPJEPS APT en alternance, BPJEPS rugby à 15 en alternance - pour devenir éducatrice sportive. Aujourd'hui, je suis toujours en alternance aux Pennes-Mirabeau Cadeneaux Rugby. Deux tuteurs m'accompagnent chaque jour sur le terrain pour m'aider à acquérir les fondamentaux mais on me fait confiance, je prépare mes séances, je gère mes entraînements. J'espère pouvoir à terme être embauchée en CDI dans mon club mais j'aimerais aussi continuer à pouvoir me former avec le dispositif SÉSAME, pourquoi pas en CQP fitness. Je crois que je suis devenue accroc aux formations ! Alors que sans l'accompagnement dont j'ai bénéficié ni l'aide financière (4000 € pour 5000 € de formation), je sais bien que je n'aurais jamais pu passer le moindre diplôme. Avec SÉSAME, tout est possible. »



Jean-Michel - 25 ans

« Après avoir arrêté l'école en 3^e, je me suis beaucoup cherché. J'ai passé un CAP maçonnerie, puis je me suis engagé dans l'armée (chasseur parachutiste), mais je n'ai jamais oublié ma passion pour le sport. Une passion qui est née parce que j'avais plusieurs complexes physiques étant jeune – j'étais notamment anorexique – et le sport m'a aidé à me reconstruire. Un jour, j'ai décidé de me rapprocher de la mission locale des Pennes Mirabeau et c'est là que j'ai découvert le dispositif SÉSAME. Après trois jours de positionnement, ça a été la révélation pour moi. J'ai compris que je pourrais enfin faire de ma passion mon métier. J'ai bénéficié d'une remise à niveau scolaire puis j'ai entamé un parcours de formation en BPJEPS AF option Haltérophilie- Musculation puis en BPJEPS Activités de la forme option cours collectif. Je suis désormais éducateur sportif et coach sportif dans un centre d'électro stimulation en CDI. Outre l'aspect financement et accompagnement, j'ai trouvé dans le dispositif SÉSAME une grande famille. Et j'ai aussi appris à me dépasser et à ne plus avoir peur du ridicule, car moi qui pensais faire uniquement de la musculation pure et dure pendant ma formation, je me suis retrouvé en legging à faire de la zumba ! Comme quoi, un éducateur sportif doit vraiment être polyvalent. »



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact du ministère chargé des Sports

Secrétariat presse de Mme Roxana Maracineanu :

01 40 45 90 15

sec.presse.sports@sports.gouv.fr